



DOCUMENT DE SYNTHÈSE FINANCIÈRE CFU 25 ET BS 26

**CONSEIL DE TERRITOIRE
SÉANCE DU 18 MAI 2026**

10 – FINANCES 3

BUDGET PRINCIPAL	3
10.1 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL	7
10.2 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL	8
10.3 – REPRISE DE PROVISION BUDGET PRINCIPAL.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
10.4 – BUDGET PRINCIPAL – REPRISE DE PROVISION	8
ASSAINISSEMENT	9
10.5 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	12
10.6 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	13
10.7 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	14
EAU POTABLE.....	15
10.9 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL	18
10.10 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL	19
RESEAU DE CHALEUR	19
10.11 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID	23
10.12 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID	23
10.13 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID	24

PRESENTATION CFU 2025 ET BS 2026

Les délibérations sont précédées d'une analyse du Compte Financier Unique (CFU) 2025 et du budget supplémentaire 2026 (BS). La présentation de chaque budget est précédée d'un paragraphe '6 lignes' qui explique les grands principes régissant ce budget.

Le CFU 2025 est présenté avec le réalisé 2024 et 2023 pour permettre une comparaison.

LE BS 2026 est présenté avec le budget 2025 final et le budget primitif 2026.

Les analyses concernent principalement le CFU 2025, les quelques explications concernant le BS 2026 sont précédées de :

❖ BS26 chapitre xx :

Le budget supplémentaire reprend principalement les engagements existants au 31/12/2025 (appelés RAR, Reste à Réaliser) pour les intégrer dans le budget 2026. Ces montants ne sont pas détaillés. Les modifications apportées par de nouvelles mesures sont précisées dans les commentaires tels que présentés ci-dessus.

Aucune opération ne concerne le fonctionnement. La plupart sont des modifications techniques.

Il y a 4 budgets : le principal, l'assainissement, l'eau potable du Blanc-Mesnil et les réseaux de chaleur qui sous notre compétence.

Chaque budget fera l'objet de 3 délibérations : l'approbation du CFU (qui regroupe les anciens Compte Administratif et Compte de Gestion en un document unique), l'affectation du résultat de 2025 sur le budget 2026 et le vote du Budget Supplémentaire 2026. Le budget principal fait l'objet d'une délibération supplémentaire pour une reprise de provision.

BUDGET PRINCIPAL

LE 6 LIGNES :

Ce budget financé par la CFE et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et le FCCT des villes (190 M€). 50 % du budget repart vers la métropole MGP (95 M€) afin qu'elle puisse financer les attributions de compensations des villes et ses projets. La majeure partie des dépenses restantes concerne les ordures ménagères (57 M€), le reste (28 M€) permet de payer les salaires et prestations.

Les investissements de 52 M€ sont financés par l'épargne cumulée et les subventions. La CAF 2025 est de 29 M€. Des opérations spéciales de 16 M€ interne à la section d'investissement permettent de récupérer du FCTVA.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL											
Chap	DEPENSES	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap	RECETTES	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
014	ATTENUATION DE PRODUITS	100 867 441,00	99 285 534,00	100 341 000		013	ATTENUATION DE CHARGES	200 000,00	146 493,34	200 000	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	52 417 612,00	45 974 397,47	51 758 563		70	PRODUITS DES SERVICES	2 783 958,00	2 185 550,39	3 502 076	
012	CHARGES DE PERSONNEL	10 718 720,00	9 858 132,86	10 929 106		73	IMPOTS ET TAXES	6 330 485,00	5 820 485,00	5 820 485	
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTE	24 859 994,00	24 249 515,24	25 002 963		731	FISCALITE LOCALE	131 698 000,00	134 456 414,00	134 064 000	
6586	FRAIS FONCTIONNEMENT GROUPE ELUS					74	DOTATIONS ET PARTICIATIONS	66 014 041,00	66 762 877,33	58 541 340	
						75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	55 444,00	909 241,28	372 560	
Total des dépenses de gestion courante		188 863 767,00	179 367 579,57	188 031 632	0	Total des recettes de gestion courante		207 081 928,00	210 281 061,34	202 500 461	0
66	CHARGES FINANCIERES	2 500 000,00	2 176 264,40	2 200 000		76	PRODUITS FINANCIERS				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	6 518,65	10 000		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		194 357,18		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS					78	REPRISES SUR PROVISIONS				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		191 373 767,00	181 550 362,62	190 241 632	0	Total des recettes réelles de fonctionnement		207 081 928,00	210 475 418,52	202 500 461	0
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	7 109 261,00		4 008 829	0	042	REPRISES SUR PROVISIONS				
042	OPE. ORDRE ENTRE SECTIONS	9 553 900,00	7 225 590,20	9 140 000		042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	955 000,00	737 907,71	890 000	
042	OPE. ORDRE CESSION IMMOBILISATION					043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION				
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 663 161,00	7 225 590,20	13 148 829	0	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		955 000,00	737 907,71	890 000	0
Total hors déficit reporté de N-1		208 036 928,00	188 775 952,82	203 390 461	0	Total hors excédent reporté de N-1		208 036 928,00	211 213 326,23	203 390 461	0
002	RESULTAT REPORTE N-1					002	RESULTAT REPORTE N-1		0,00		
TOTAL DES DEPENSES		208 036 928,00	188 775 952,82	203 390 461	0	TOTAL DES RECETTES		208 036 928,00	211 213 326,23	203 390 461	0
Déficit d'exploitation de l'année						Excédent d'exploitation de l'année			22 437 373,41		
SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRINCIPAL											
Chap	DEPENSES	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap	RECETTES	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE					10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE	61 047 713,94	58 957 284,08	2 610 000	22 437 373,41
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 000 000	4 408 093,22	5 005 000		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	51 547 713,94	51 547 713,94	22 437 373,41	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 066 951	3 166 326,72	3 438 729	4 303 619,96	13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	29 633 316,17	11 908 749,09	14 127 395	9 009 872,93
204	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE	9 772 302	4 127 797,49	3 396 900	807 126,42	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	27 463 486,92		42 231 104	4 594 838,66
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 152 175	10 208 519,11	35 053 829	5 587 142,21	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 350 000,00	5 660 535,82	1 242 000	
23	IMMOBILISATION EN COURS	58 199 451	42 262 572,46	33 159 025	-12 618 535,75	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 439 001,00	1 345 985,20		
26	PARTICIPATION ET CREANCE RATTACHEE	50 000	20 000,00			23	IMMOBILISATION EN COURS		978 036,21		
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE	14 884	5 920,31	537 000	16 639 350,00	27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE	6 912 935,00	153 355,00	7 289 300	1 771 800,00
						024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS			831 855	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			6 000 000		45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		911 270,40	6 000 000	
Total des dépenses réelles d'investissement		108 255 763	64 199 229,31	86 590 483	14 718 702,84	Total des recettes réelles d'investissement		137 846 453,03	79 915 215,80	74 331 654	37 813 885,00
040	stock					021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	7 109 261,00		4 008 829	0,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	955 000	737 907,71	890 000		040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	9 553 900,00	7 225 590,20	9 140 000	0,00
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	44 327 000	16 031 937,31	15 000 000	3 055 900,00	041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	44 327 000,00	16 031 937,31	15 000 000	3 055 900,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		45 282 000	16 769 845,02	15 890 000	3 055 900,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		60 990 161,00	23 257 527,51	28 148 829	3 055 900,00
Total hors déficit reporté de N-1		153 537 763	80 969 074,33	102 480 483	17 774 602,84	Total hors excédent reporté de N-1		198 836 614,03	103 172 743,31	102 480 483,00	40 869 785,00
001	RESULTAT REPORTE N-1	45 298 851,14	45 298 851,14		23 095 182,16	001	RESULTAT REPORTE N-1		0,00		
TOTAL DES DEPENSES		198 836 614,03	126 267 925,47	102 480 483,00	40 869 785,00	TOTAL DES RECETTES		198 836 614,03	103 172 743,31	102 480 483,00	40 869 785,00

Section de fonctionnement :

- Recettes de l'exercice (a) : 211 213 326,23 €
- Dépenses de l'exercice (b) : 188 775 952,82 €
- Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 22 437 373,41 € (excédent)
- Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : 0,00 € (excédent)
- **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : 22 437 373,41 € (excédent)**

Section d'investissement

- Recettes de l'exercice (a') : 103 172 743,31 €
- Dépenses de l'exercice (b') : 80 969 074,33 €
- Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a') -(b') : 22 203 668,98 € (déficit)
- Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : - 45 298 851,14 € (déficit)
- **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (c')+(d') : - 23 095 182,16 € (déficit)**

Restes à réaliser investissement:

- En recettes : 4 114 670,24 €
- En dépenses : 9 705 413,04 €

Résultat cumulé d'investissement

- 27 628 697,68 €

RESULTAT GLOBAL CUMULE DU BUDGET PRINCIPAL

- 5 191 324,27 € (déficit)

- Section de fonctionnement

Chap	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
014	ATTENUATION DE PRODUITS	103 303 622	99 763 133,00	100 867 441,00	99 285 534,00	100 341 000	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	43 462 424	47 089 183,58	52 417 612,00	45 974 397,47	51 758 563	
012	CHARGES DE PERSONNEL	8 818 548	9 469 244,68	10 718 720,00	9 858 132,86	10 929 106	
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTE	32 895 941	21 676 971,21	24 859 994,00	24 249 515,24	25 002 963	
6586	FRAIS FONCTIONNEMENT GROUPE ELUS						
Total des dépenses de gestion courante		188 480 535	177 998 532,47	188 863 767,00	179 367 579,57	188 031 632	0
66	CHARGES FINANCIERES	1 328 989	2 619 142,41	2 500 000,00	2 176 264,40	2 200 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 719	8 256,90	10 000,00	6 518,65	10 000	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS						
Total des dépenses réelles de fonctionnement		189 815 242	180 625 931,78	191 373 767,00	181 550 362,62	190 241 632	0
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT			7 109 261,00		4 008 829	0
042	OPE. ORDRE ENTRE SECTIONS	4 616 141	4 895 727,87	9 553 900,00	7 225 590,20	9 140 000	
042	OPE. ORDRE CESSION IMMOBILISATION						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 616 141	4 895 727,87	16 663 161,00	7 225 590,20	13 148 829	0
Total hors déficit reporté de N-1		194 431 383	185 521 659,65	208 036 928,00	188 775 952,82	203 390 461	0
002	RESULTAT REPORTE N-1						
TOTAL DES DEPENSES		194 431 383	185 521 659,65	208 036 928,00	188 775 952,82	203 390 461	0

Les dépenses de fonctionnement sont :

- Atténuation de produits (014) pour un montant de 99 M€, soit 53% des dépenses totales de fonctionnement comme en 2024
 - La dotation d'équilibre est très largement le premier poste des dépenses de fonctionnement avec un montant de 94.9 M€ (- 2 M€ / 2024). La baisse de la CFE perçue en 2025 a ramené la dotation d'équilibre de la MGP à son minimum.
 - Les reversements FPIC de 4.3 M€ augmentent de +1.3 M€ / 2024. La solidarité mise en place par l'EPT à la suite des changements de calcul de la loi explique celle-ci.
- Charges à caractère général (011) pour un montant de 46 M€ soit 25% des dépenses totales de fonctionnement
 - Le poste le plus significatif concerne les Déchets 38.7 M€ (- 1.5 M€ / 2024) et notamment la collecte pour 24.5 M€. La baisse est comptable par rapport à 2024, car cette année-là il y a eu des régularisations comptables de 2023.
 - Les études pour le pôle habitat ont coûté 1.7 M€
- Charges de personnel (012) pour un montant de 9.8 M€, soit 5 % des dépenses totales de fonctionnement en hausse de 4 %. Elle prend en compte l'augmentation des charges sociales pour 90 K€, soit 1%. Le personnel de l'assainissement est refacturé 1.5 M€ (- 200 K€ / 2024)
- Autres charges gestion courante (65) pour un montant de 24 M€, soit 13% des dépenses totales de fonctionnement
 - Le poste traitement des déchets (SYCTOM) 16.1 M€ (+ 2 M€ / 2024)
 - Le poste Informatique pour les hébergements et logiciels 435 K€ € (stable / 2024)
 - Le secteur du Développement Economique représente 660 K€ de subventions versées (+ 100 K€ / 2024)
 - Le poste Mobilités pour 1.2 M€ avec vert Galant pour 600 K€ (+ 700 K€ / 2024)
- Charges d'amortissement (68) pour un montant de 7.2 M€, soit 4 % des dépenses totales de fonctionnement
 - Elles augmentent de 2.5 M€ avec l'amortissement de l'Arena

L'essentiel des recettes de fonctionnement proviennent des chapitres :

- Produits des services (70) pour un montant de 2.1 M€, soit 1 % des recettes totales de fonctionnement, en baisse.
 - Il s'agit principalement des refacturations des salaires pour 1.5 M€ et 220 K€ pour les déchetteries.
- Impôts et taxes (73) pour un montant de 5.8 M€, soit 3 % des recettes totales de fonctionnement. Il ne reste plus qu'une seule composante, le FPIC est devenu nul (-500 K€ / 2024) – voir le chapitre 014 ci-dessus
 - FNGIR est par définition stable à 5.8 M€.
- Fiscalité locale (731) pour un montant de 134 M€, soit 64% des recettes totales de fonctionnement dont les deux composantes sont :
 - CFE : 75.6 M€ (-2.8 M€ / 2024). Le montant baisse malgré les 3 M€ de redressement des années antérieures
 - TEOM : 58.6 M€ (+ 1.4 M€ / 2024)

Chap	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
013	ATTENUATION DE CHARGES	244 456	130 233,31	200 000,00	146 493,34	200 000	
70	PRODUITS DES SERVICES	3 178 494	2 467 642,56	2 783 958,00	2 185 550,39	3 502 076	
73	IMPOTS ET TAXES	6 325 479	6 320 626,00	6 330 485,00	5 820 485,00	5 820 485	
731	FISCALITE LOCALE	130 621 285	135 724 211,00	131 698 000,00	134 456 414,00	134 064 000	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	63 936 776	63 173 633,44	66 014 041,00	66 762 877,33	58 541 340	
75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	16 111 068	1 335 161,64	55 444,00	909 241,28	372 560	
Total des recettes de gestion courante		220 417 557	209 151 507,95	207 081 928,00	210 281 061,34	202 500 461	0
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	258	110 391,50		194 357,18		
78	REPRISES SUR PROVISIONS						
Total des recettes réelles de fonctionnement		220 417 815	209 261 899,45	207 081 928,00	210 475 418,52	202 500 461	0
042	REPRISES SUR PROVISIONS						
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	66 459	66 458,71	955 000,00	737 907,71	890 000	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		66 459	66 458,71	955 000,00	737 907,71	890 000	0
Total hors excédent reporté de N-1		220 484 274	209 328 358,16	208 036 928,00	211 213 326,23	203 390 461	0
002	RESULTAT REPORTE N-1	7 600 642	27 741 015,43		0,00		
TOTAL DES RECETTES		228 084 916	237 069 373,59	208 036 928,00	211 213 326,23	203 390 461	0
Excédent d'exploitation de l'année		26 052 891,34	23 806 698,51		22 437 373,41		

- Dotations et participations (74) pour un montant de 66 M€, soit 32% des recettes totales de fonctionnement dont les principales composantes sont :
 - Le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) pour 36,4 M € inchangé
 - Les compensations fiscales de CFE industrielle et CVAE pour 23.5 M€
 - La compensation DCRTP pour 2.8 M € (-0.4 M€ / 2024)
 - L'aide du Sycotom pour la collecte sélective 250 K€.
- Produits courantes (75) pour un montant de 0.9 M€, loyers (100 K€), pénalité marché (60 K€) et régularisation des rattachements comptables.
- Produits exceptionnel (77) : remboursement de charges locatives sur exercices antérieurs.
- Opération entre section (042) pour un montant de 0.7 M€ correspond à la reprise de subvention d'investissement. L'augmentation est liée aux reprises de subventions reçues pour l'ARENA.

• Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

- Remboursement emprunt (16) pour un montant de 4.4 M€ soit 7 % des dépenses totales d'investissement en hausse, le capital emprunté augmente ainsi que les annuités.
- Immobilisations incorporelles (20) pour un montant de 3.1 M€, soit 5 % des dépenses totales d'investissement
 - Etudes sur les pôles mobilités 1.3 M€
 - PLUI 300 K€
 - Etudes pour le pluvial 420 K€
 - Maîtrise d'œuvre pour l'Arche 550 K€.
- Subvention d'équipement versées (204) pour un montant de 4.1 M€, soit 6 % des dépenses totales d'investissement
 - Financement des rénovations énergétiques des habitations 250 K€
 - Subventions centre nautique Sevran 1 M€
 - Clôture concession Mitry Princet 1.9 M€.
- Immobilisations corporelles (21) pour un montant de 10.2 M€, soit 15 % des dépenses totales d'investissement
 - Les terrains : acquisition pour 530 K€. L'EPT fait le portage foncier pour les ZAC et les PEM, au 31/12/25, il y a 3.5 M€ d'euros immobilisé.
 - Réseau et bassins pluviaux : 7.5 M€.
 - Bac de collecte et points apports volontaires des déchets : 1.9 M€
- Immobilisations en cours (23) pour un montant de 42.3 M€ soit 66 % des dépenses totales d'investissement (-1.7 M€ / 2024)
 - Aménagement de ZAC 5.6 M€
 - Opérations ANRU : 9.4 M€.
 - Réalisation du gymnase de Dugny 1.1 M€
 - Centre culturel de Drancy, l'Arche 20.7 M€
 - Vallon du Sausset 0.4 M€.

- BS26 par suite d'un changement législatif dans la loi de finances 2026, les acomptes versés à nos aménageurs (les diverses SPL) deviennent des avances de trésorerie. Ils ne sont plus soumis à TVA, ni comptabilisés en 238 mais au 2746 soit (- 17.9 M€ au 23 et +16.6 M€ au 27)

Chap	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 679 248	3 605 407,01	5 000 000	4 408 093,22	5 005 000	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 732 471	10 188 202,48	10 066 951	3 166 326,72	3 438 729	4 303 619,96
204	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE	9 122 345	6 462 373,25	9 772 302	4 127 797,49	3 396 900	807 126,42
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 056 727	13 201 682,37	25 152 175	10 208 519,11	35 053 829	5 587 142,21
23	IMMOBILISATION EN COURS	45 468 288	43 920 666,30	58 199 451	42 262 572,46	33 159 025	-12 618 535,75
26	PARTICIPATION ET CREANCE RATTACHEE	483 348		50 000	20 000,00		
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE	17 706	590 268,93	14 884	5 920,31	537 000	16 639 350,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					6 000 000	
	Total des dépenses réelles d'investissement	68 560 132	77 968 600,34	108 255 763	64 199 229,31	86 590 483	14 718 702,84
040	stock						
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	66 459	66 458,71	955 000	737 907,71	890 000	
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION			44 327 000	16 031 937,31	15 000 000	3 055 900,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	66 459	66 458,71	45 282 000	16 769 845,02	15 890 000	3 055 900,00
	Total hors déficit reporté de N-1	68 626 590	78 035 059,05	153 537 763	80 969 074,33	102 480 483	17 774 602,84
001	RESULTAT REPORTE N-1	31 068 133	5 912 517,64	45 298 851,14	45 298 851,14		23 095 182,16
	TOTAL DES DEPENSES	99 694 723	83 947 576,69	198 836 614,03	126 267 925,47	102 480 483,00	40 869 785,00

- Virement interne (041) pour un montant de 16 M€, soit 17 % des dépenses totales d'investissement
 - Les régularisations des études suivies de travaux n'ont pas pu être finalisées même si une partie a pu être passées. Suite au changement de règles du FCTVA, nous percevrons celui-ci l'an prochain (prise en charge des écritures par la trésorerie en 2026).
 - ❖ BS26 régularisations des opérations du Vallon du Sausset pour 2.6 M€.

Concernant le taux de réalisation des acquisitions, le trésorier nous avait demandé de prévoir des crédits au réel alors qu'elles ont, au final, été passées au 041. Le budget doit donc être diminué de ces crédits demandés inutilement.

Le taux de réalisation en enlevant ces régularisations est de :

	En M€	Budget initial	Budget sans régularisation	dépensé	RAR	total	% réalisation
20	Etudes	10	10	3	4.4	7.4	75 %
21	Immobilisations corporelles	25	23	10	5.3	15.3	66 %
23	Immobilisations en cours	58	52	42	5.1	47	81 %

Chap	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGET 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE	33 450 144	13 259 905,31	61 047 713,94	58 957 284,08	2 610 000	22 437 373,41
	dont excédent de fonct. capitalisé 1068	23 317 292	5 912 517,64	51 547 713,94	51 547 713,94		22 437 373,41
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	11 446 021	10 915 524,06	29 633 316,17	11 908 749,09	14 127 395	9 009 872,93
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	35 000 000	5 000 000,00	27 463 486,92		42 231 104	4 594 838,66
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 350 000,00	5 660 535,82	1 242 000	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 769 900		11 439 001,00	1 345 985,20		
23	IMMOBILISATION EN COURS		4 566 168,31		978 036,21		
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE	5 500 000	11 400,00	6 912 935,00	153 355,00	7 289 300	1 771 800,00
024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS					831 855	
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				911 270,40	6 000 000	
	Total des recettes réelles d'investissement	89 166 065	33 752 997,68	137 846 453,03	79 915 215,80	74 331 654	37 813 885,00
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT			7 109 261,00		4 008 829	0,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	4 616 141	4 895 727,87	9 553 900,00	7 225 590,20	9 140 000	0,00
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	0	0,00	44 327 000,00	16 031 937,31	15 000 000	3 055 900,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 616 141	4 895 727,87	60 990 161,00	23 257 527,51	28 148 829	3 055 900,00
	Total hors excédent reporté de N-1	93 782 205	38 648 725,55	198 836 614,03	103 172 743,31	102 480 483,00	40 869 785,00
001	RESULTAT REPORTE N-1		0,00		0,00		
	TOTAL DES RECETTES	93 782 205	38 648 725,55	198 836 614,03	103 172 743,31	102 480 483,00	40 869 785,00

Les recettes d'investissement

- Dotations, fonds et réserves (10) pour un montant de 58 M€, soit 64 % des recettes totales d'investissement dont 7.4 M€ de FCTVA et 51.5 M€ de dotation à la réserve d'investissement des résultats de fonctionnement cumulés.
- Emprunts et dettes assimilés (16) pas de nouveau emprunt
- Les subventions d'investissements reçues (13) pour 12 M€ soit 15 % des recettes totales d'investissement dont 6.7 pour l'Arena, 1.3 M€ pour le Gymnase, 1.2 M€ pour le centre culturel et 1.4 M€ pour des ZAC.
- Immobilisation en cours (20) pour 5.6 M€ correspondent à des régularisations comptables.
- Immobilisation en cours (21) pour 1.3 M€ correspondent à des régularisations d'avance à Sequano
- Immobilisation en cours (23) pour 0.5 M€ correspondent aux remboursements des avances faites aux entreprises
- Opérations pour compte de tiers (45) : convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (900 K€), ce sont les avances reçues par le département et Le Blanc-Mesnil pour l'aménagement des gares
 - ❖ BS26 : affectation du résultat de 22.4 M€.
 - ❖ BS26 : changement de la comptabilisation de l'avance reçue par Le Blanc-Mesnil en subvention d'investissement
 - ❖ BS26 : Hausse du recours à l'emprunt de 900 K€ pour financer les RAR

AFFECTATION DE RESULTAT 2025

Le résultat de fonctionnement est affecté à l'investissement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement :

- | | |
|---|-----------------------------|
| ▪ Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : | 22 437 373.41 € |
| ▪ Investissement (D001) : | - 23 095 182.16 € (déficit) |

10.1 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le compte financier unique est établi conjointement avec le Trésorier. Il comprend notamment les mouvements relatifs à l'exécution budgétaire de l'exercice, la détermination du résultat et son intégration dans le bilan.

S'agissant du budget principal, il fait ressortir les montants suivants :

- | | |
|--|-----------------------------|
| ▪ Section de fonctionnement : | |
| ○ Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement : | 22 437 373.41 € (excédent) |
| ▪ Section d'investissement | |
| ○ Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement : | - 23 095 182.16 € (déficit) |

Le conseil de territoire est donc invité à approuver et à arrêter le compte financier unique 2025 du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol, tel qu'établi conjointement avec le Trésorier de Sevrans.

DELIBERATION N°XX - FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-31,

Vu la délibération n°55 du 7 avril 2025 portant vote du budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025,

Vu la délibération n°163 du 13 octobre 2025 portant vote de la décision modificative du budget principal pour l'exercice 2025,

Vu le compte financier unique dressé conjointement avec le Trésorier de Sevrans pour l'exercice 2025, ci-joint,

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré,

- | | |
|---|-----------------------------------|
| ▪ Approuve le compte financier unique du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol dressé pour l'exercice 2025 par le Trésorier de Sevrans, arrêté comme suit : | |
| ▪ Section de fonctionnement : | |
| ○ Résultat de fonctionnement de l'exercice : | 22 437 373.41 € (excédent) |
| ○ Résultat N-1 reporté sur l'exercice : | 0.00 € |
| ○ Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement : | 22 437 373.41 € (excédent) |
| ▪ Section d'investissement | |
| ○ Résultat d'investissement de l'exercice : | 22 203 668.98 € (excédent) |

- Résultat N-1 reporté sur l'exercice : - 45 298 851.14 € (déficit)
- **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement : - 23 095 182.16 € (déficit)**

Certifié conforme

Le Président
Bruno BESCHIZZA

10.2 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Les opérations recensées dans le compte financier unique 2025 du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol font apparaître le besoin de la section d'investissement. Il vous est donc proposé de tout basculer en investissement.

Afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, les résultats de chaque section sont reportés comme suit :

- Fonctionnement : affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 22 437 373.41 €
- Investissement : report en D001 - 23 095 182.16 € (déficit)

Le conseil de territoire est donc invité à affecter l'excédent de 22 437 373.41 €, constaté en section de fonctionnement, en recettes d'investissement sur la nature 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » et à porter ce montant au budget 2026. Le déficit d'investissement est reporté en dépense d'investissement 2026.

DELIBERATION N°XX - FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57, qui prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement au vu du compte financier unique,

Vu le compte financier unique 2025 du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol,

Vu la délibération de ce jour arrétant le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol, qui fait apparaître un résultat de fonctionnement en excédent de 22 437 373.41 € et un solde d'exécution d'investissement cumulé en déficit de 23 095 182.16 €,

Vu l'état des restes à réaliser d'investissement du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol arrêté au 31 décembre 2025, qui présente un solde en déficit de 5 590 742.80 €

Considérant que le cumul des résultats d'investissement 2025, des résultats d'investissement reportés N-1 et du solde des reports fait apparaître un excédent de 22 437 373.41 € en section de fonctionnement et un déficit de 23 095 182.16 € en section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

- **Affecte** l'excédent de 22 437 373.41 € constaté en section de fonctionnement comme suit :
 - en recettes d'investissement sur la nature 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » : 22 437 373.41 €
- **Affecte** le déficit de clôture de la section d'investissement en dépenses au chapitre D001 : 23 095 182.16 €
- **Porte** ces montants au budget 2026.

Pour extrait conforme

Le Président
Bruno BESCHIZZA

10.4 – BUDGET PRINCIPAL – BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de territoire est donc invité à adopter le budget supplémentaire du budget principal pour l'exercice 2026, équilibré au montant de 40 869 785.00 € réparti comme suit :

en section de fonctionnement 0.00 €
en section d'investissement 40 869 785.00 €

DELIBERATION N°XX – FINANCES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE L'EXERCICE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu la délibération n°140 du 10 octobre 2022 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération n°147 du 10 octobre 2022 portant convention de services comptables et financiers entre la DDFiP, la trésorerie municipale de Sevran et l'EPT Paris Terres d'Envol,

Vu la délibération n°24 du 16 février 2026 votant le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2026,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté ce jour,

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant le projet de budget supplémentaire du budget principal établi pour l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget supplémentaire du budget principal pour l'exercice 2026, équilibré au montant de 40 869 785.00 € et réparti comme suit :
 - en section de fonctionnement 0.00 €
 - en section d'investissement 40 869 785.00 €
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET ASSAINISSEMENT											
Chap.	DEPENSES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap.	RECETTES	BUDGETE 2025	REALISE 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 372 510,00	2 652 900,15	3 660 360		013	ATTENUATION DE CHARGES				
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 000 000,00	1 173 191,58	2 000 000		70	PRODUITS DES SERVICES	12 300 000,00	11 879 506,52	12 500 000	
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANT	70 253,00	58 451,30	51 200		73	IMPOTS ET TAXES				
						74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				
014	ATTENUATION DE PRODUITS					75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	150 000,00	472 286,28		
Total des dépenses de gestion courante		5 442 763,00	3 884 543,03	5 711 560	0,00	Total des recettes de gestion courante		12 450 000,00	12 351 792,80	12 500 000	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 800 000,00	1 190 782,62	1 500 000		76	PRODUITS FINANCIERS				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00	28 157,40	80 000		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		338 834,66		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS					78	REPRISES SUR PROVISIONS				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 342 763,00	5 103 483,05	7 291 560	0,00	Total des recettes réelles de fonctionnement		12 450 000,00	12 690 627,46	12 500 000	0,00
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	1 571 297,00		1 158 440							
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 938 397,00	3 993 983,22	4 500 000		042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	402 457,00	402 455,37	450 000	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION					043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION				
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 509 694,00	3 993 983,22	5 658 440	0,00	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		402 457,00	402 455,37	450 000	0,00
Total hors déficit reporté de N-1		12 852 457,00	9 097 466,27	12 950 000	0,00	Total hors excédent reporté de N-1		12 852 457,00	13 093 082,83	12 950 000	0,00
002	RESULTAT REPORTE N-1					002	RESULTAT REPORTE N-1		0,00		
TOTAL DES DEPENSES		12 852 457,00	9 097 466,27	12 950 000	0,00	TOTAL DES RECETTES		12 852 457,00	13 093 082,83	12 950 000	0,00
Déficit d'exploitation de l'année						Excédent d'exploitation de l'année			3 995 616,56		
SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET ASSAINISSEMENT											
Chap.	DEPENSES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap.	RECETTES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE					10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE	5 285 022,06	5 754 885,57	400 000	3 995 616,56
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				90 705,00		dont excédent de fonct. capitalisé 1068	3 525 022,06	3 525 022,06		3 995 616,56
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 721 082,27	4 661 274,36	5 222 000		13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	4 024 154,78	1 844 514,00	2 000 000	1 610 861,78
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 170 600,29	1 416 391,45	489 000	1 330 568,60	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	22 755 808,93	14 636 055,01	12 549 560	1 957 930,27
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 498 725,45	12 649 476,96	14 997 000	7 488 006,40	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
23	IMMOBILISATION EN COURS				100 000,00	23	IMMOBILISATION EN COURS				100 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 176 710,77	619 313,19	850 000		024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS				
Total des dépenses réelles d'investissement		30 567 118,78	19 346 455,96	21 558 000	9 009 280,00	45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 927 000,00	2 383 948,91	1 400 000	1 012 500,00
						Total des recettes réelles d'investissement		33 991 985,77	24 619 403,49	16 349 560	8 676 908,61
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	402 457,00	402 455,37	450 000		021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	1 571 297,00		1 158 440	0
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	6 000 000,00	494 446,32	5 000 000		040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 938 397,00	3 993 983,22	4 500 000	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 402 457,00	896 901,69	5 450 000	0,00	041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	6 000 000,00	494 446,32	5 000 000	
Total hors déficit reporté de N-1		36 969 575,78	20 243 357,65	27 008 000	9 009 280,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		11 509 694,00	4 488 429,54	10 658 440	0,00
001 RESULTAT REPORTE N-1		8 532 103,99	8 532 103,99			Total hors excédent reporté de N-1		45 501 679,77	29 107 833,03	27 008 000	8 676 908,61
TOTAL DES DEPENSES		45 501 679,77	28 775 461,64	27 008 000	9 009 280,00	001 RESULTAT REPORTE N-1			0,00		332 371,39
						TOTAL DES RECETTES		45 501 679,77	29 107 833,03	27 008 000	9 009 280,00

LE 6 LIGNES :

Ce budget est caractérisé par une part importante d'investissement. Il est financé par les redevances des usagers réparties pour 2/5^{ème} à l'exploitation des services et pour 3/5^{ème} à l'investissement et aux intérêts. En fonctionnement plusieurs postes demeurent vacants ce qui explique les économies salariales. En investissement, les équipes réussissent à mener les projets importants en cohérence avec le Schéma Directeur d'Assainissement. Le montant investi est de 12.6 M€ plus 7.2 M€ d'engagés. Ces investissements nécessitent des emprunts de 14.6 M€ pour financer le déficit d'investissement de 2024 de 8.5 M€.

▪ Section de fonctionnement :

- Recettes de l'exercice (a) : 13 093 082.83 €
- Dépenses de l'exercice (b) : 9 097 466.27 €
- Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 3 995 616.56 € (excédent)
- Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : 0
- **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : 3 995 616.56 € (excédent)**

▪ Section d'investissement :

- Recettes de l'exercice (a') : 29 107 833.03 €
- Dépenses de l'exercice (b') : 20 243 357.65 €
- Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a')-(b') : 8 864 475.38 € (excédent)
- Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : - 8 532 103.99 € (déficit)
- **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (e') = (c')+(d') : 332 371.39 € (excédent)**
- Reste à réaliser recettes (f) : 2 755 736.78 €
- Reste à réaliser dépenses (g) : 7 214 274.99 €
- **Résultat global d'investissement (e')+(f)-(g) : - 4 126 166.82 € (déficit)**

RESULTAT GLOBAL DU BUDGET ASSAINISSEMENT

- 130 550.26 € (déficit)

Section de fonctionnement

Chap.	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 901 072	2 868 219,03	3 372 510,00	2 652 900,15	3 660 360	
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 640 000	1 778 321,52	2 000 000,00	1 173 191,58	2 000 000	
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANT	10 773	13 348,92	70 253,00	58 451,30	51 200	
014	ATTENUATION DE PRODUITS						
Total des dépenses de gestion courante		4 551 846	4 659 889,47	5 442 763,00	3 884 543,03	5 711 560	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 136 679	1 406 079,90	1 800 000,00	1 190 782,62	1 500 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	886	100 620,45	100 000,00	28 157,40	80 000	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS						
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 689 411	6 166 589,82	7 342 763,00	5 103 483,05	7 291 560	0,00
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT			1 571 297,00		1 158 440	
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 810 285	3 903 738,17	3 938 397,00	3 993 983,22	4 500 000	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 810 285	3 903 738,17	5 509 694,00	3 993 983,22	5 658 440	0,00
Total hors déficit reporté de N-1		9 499 696	10 070 327,99	12 852 457,00	9 097 466,27	12 950 000	0,00
002	RESULTAT REPORTE N-1						
TOTAL DES DEPENSES		9 499 696	10 070 327,99	12 852 457,00	9 097 466,27	12 950 000	0,00

Les dépenses de fonctionnement sont :

- Charges à caractère général (011) pour un montant de 2.6 M€, (- 200 K€ / 2024), 28% des dépenses totales de fonctionnement : Les prestations d'entretien ont été en baisse ces 2 dernières années.
- Charges de personnel (012) pour un montant de 1.2 M€, (- 500K€ / 2024), 13% des dépenses totales de fonctionnement : L'évolution est due à l'annulation d'un rattachement de charge alors que les effectifs ne sont pas encore au complet.
- Charges financières (66) pour un montant de 1.2 M€, (- 200 K€ / 2024), 14% des dépenses totales de fonctionnement : malgré l'augmentation de la dette, la baisse des taux sur le marché nous a été bénéfique.
- Charges d'amortissement (042) pour un montant de 4 M€, (+ 90 K€ / 2024), 45 % des dépenses totales de fonctionnement : l'augmentation continue s'explique par la campagne d'investissements long terme engagée.

La presque totalité des recettes de fonctionnement se retrouve au chapitre 70 :

- Produits des services (70) pour un montant de 11.9 M€, (+ 2 M€ / 2024), 94% des recettes totales de fonctionnement :
 - Le poste principal est la redevance assainissement sur la consommation pour 11.1 M€
 - La participation pour raccordement (PFAC) pour 480 K€ qui inclut une part de rattrapage des années précédentes.
 - Les contrôles de conformités 250 K€.
- Autres produits (75) pour un montant de 0.5 M€, 4 % des recettes totales de fonctionnement : FCTVA perçu sur le fonctionnement
- Produits exceptionnels (77) pour un montant de 0.3 M€, 2 % des recettes totales de fonctionnement : avec la vente d'un véhicule et des régularisations de mandats
- Reprise des subventions d'investissement 400 K€.

Chap.	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	REALISE 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
013	ATTENUATION DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES	10 717 309	12 697 160,86	12 300 000,00	11 879 506,52	12 500 000	
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	330 911	188 365,33	150 000,00	472 286,28		
Total des recettes de gestion courante		11 048 220	12 885 526,19	12 450 000,00	12 351 792,80	12 500 000	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	394 249			338 834,66		
78	REPRISES SUR PROVISIONS		307 368,49				
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 442 469	13 192 894,68	12 450 000,00	12 690 627,46	12 500 000	0,00
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	422 617	402 455,37	402 457,00	402 455,37	450 000	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		422 617	402 455,37	402 457,00	402 455,37	450 000	0,00
Total hors excédent reporté de N-1		11 865 086	13 595 350,05	12 852 457,00	13 093 082,83	12 950 000	0,00
002	RESULTAT REPORTE N-1	823 937	0,00		0,00		
TOTAL DES RECETTES		12 689 023	13 595 350,05	12 852 457,00	13 093 082,83	12 950 000	0,00
Excédent d'exploitation de l'année		2 365 390,12	3 525 022,06		3 995 616,56		

Section d'investissement

On note un résultat 2025 particulièrement excédentaire, 8.9 M€ parce que les emprunts souscrits ont permis d'effacer le déficit 2024.

Chap.	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE						
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	35 788					90 705,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 079 671	4 431 585,29	4 721 082,27	4 661 274,36	5 222 000	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 028 956	1 633 937,71	3 170 600,29	1 416 391,45	489 000	1 330 568,60
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 066 529	11 848 824,50	21 498 725,45	12 649 476,96	14 997 000	7 488 006,40
23	IMMOBILISATION EN COURS						100 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	594 507	832 801,90	1 176 710,77	619 313,19	850 000	
Total des dépenses réelles d'investissement		11 805 451	18 747 149,40	30 567 118,78	19 346 455,96	21 558 000	9 009 280,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	422 617	402 455,37	402 457,00	402 455,37	450 000	
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION			6 000 000,00	494 446,32	5 000 000	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		422 617	402 455,37	6 402 457,00	896 901,69	5 450 000	0,00
Total hors déficit reporté de N-1		12 228 068	19 149 604,77	36 969 575,78	20 243 357,65	27 008 000	9 009 280,00
001	RESULTAT REPORTE N-1	5 891 998		8 532 103,99	8 532 103,99		
TOTAL DES DEPENSES		18 120 066	19 149 604,77	45 501 679,77	28 775 461,64	27 008 000	9 009 280,00

La presque totalité des dépenses d'investissement se retrouve au :

- Chapitre 21 : les investissements sont dans l'objectif fixé de 12.6 M€. Il est à noter qu'il y a 7.2 M€ de reste à réaliser, soit un total de 20 M€ d'engagé sur un budget de 21.5 M€.
- Chapitre 16 : les remboursements d'emprunts continuent d'augmenter car ils suivent les nouvelles souscriptions
- Chapitre 041 : les écritures de régularisation ont été mise en place (500 K€). Le travail sur l'actif finira en 2026.
- Chapitre 45 : opération pour compte des administrés : 600 K€ d'avance à l'Agence de l'Eau pour mise en conformité ont été versés.
 - ❖ BS26 chapitre 13 : remboursement de trop perçu de subvention Agence de l'Eau AESN
 - ❖ BS26 chapitre 20 et 21 : la reprise des RAR de 2025
 - ❖ BS26 chapitre 23 immobilisations en cours : versement des avances de trésorerie aux entreprises

Chap.	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE	8 880 996	4 622 025,68	5 285 022,06	5 754 885,57	400 000	3 995 616,56
	dont excédent de fonct. capitalisé 1068	7 371 119	3 189 326,82	3 525 022,06	3 525 022,06		3 995 616,56
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 162 449	1 455 427,05	4 024 154,78	1 844 514,00	2 000 000	1 610 861,78
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 474 200	45 120,00	22 755 808,93	14 636 055,01	12 549 560	1 957 930,27
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
23	IMMOBILISATION EN COURS						100 000,00
024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS						
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	383 325		1 927 000,00	2 383 948,91	1 400 000	1 012 500,00
Total des recettes réelles d'investissement		14 900 971	6 122 572,73	33 991 985,77	24 619 403,49	16 349 560	8 676 908,61
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT			1 571 297,00		1 158 440	0
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 810 285	3 903 738,17	3 938 397,00	3 993 983,22	4 500 000	
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	0	0,00	6 000 000,00	494 446,32	5 000 000	
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 810 285	3 903 738,17	11 509 694,00	4 488 429,54	10 658 440	0,00
Total hors excédent reporté de N-1		18 711 256	10 026 310,90	45 501 679,77	29 107 833,03	27 008 000	8 676 908,61
001	RESULTAT REPORTE N-1		591 189,88		0,00		332 371,39
TOTAL DES RECETTES		18 711 256	10 617 500,78	45 501 679,77	29 107 833,03	27 008 000	9 009 280,00

Les recettes d'investissement sont :

- Chapitre 10 : l'affectation du résultat en réserve d'investissement pour 3.5 M€ et FCTVA investissement pour 2.2 M€.
- Chapitre 13 : les subventions d'investissements obtenues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie selon les chantiers.
- Chapitre 16 : les emprunts : les prêts sans intérêts de l'agence de l'eau 636 K€ et les emprunts souscrits auprès des établissement de crédits 14 M€.
- Chapitre 040 : amortissement : l'augmentation continue s'explique par la campagne d'investissements long terme engagée.
- Chapitre 45 : opération pour compte des administrés. L'Agence de l'Eau nous a soldé un programme nous permettant d'encaisser 2.3 M€.
- ❖ BS26 chapitre 10 : l'affectation du résultat de l'exercice 2025 en réserve pour 3 995 616.56
- ❖ BS26 chapitre 16 : un complément d'emprunt pour 1.9 M€

AFFECTATION DE RESULTAT 2025

Après affectation des résultats de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, les résultats de chaque section sont reportés comme suit :

- Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 3 995 616.56 €
- Investissement (R001) : 332 371.39 €

10.5 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le compte financier unique regroupe les informations de notre comptabilité et celles fournies par le Trésorier. Il comprend notamment les mouvements relatifs à l'exécution budgétaire de l'exercice, la détermination du résultat et son intégration dans le bilan. S'agissant du budget annexe assainissement, il fait ressortir les montants suivants :

- **Section de fonctionnement :**
 - Recettes de l'exercice (a) : 13 093 082.83 €
 - Dépenses de l'exercice (b) : 9 097 466.27 €
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 3 995 616.56 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : 0
 - **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : 3 995 616.56 € (excédent)**

- **Section d'investissement :**
 - Recettes de l'exercice (a') : 29 107 833.03 €
 - Dépenses de l'exercice (b') : 20 243 357.65 €
 - Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a')-(b') : 8 864 475.38 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : - 8 532 103.99 € (déficit)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (e') = (c')+(d') : 332 371.39 € (excédent)**
 - Reste à réaliser recettes (f') 2 755 736.78 €
 - Reste à réaliser dépenses (g') 7 214 274.99 €
 - **Résultat global d'investissement (e')+(f')-(g') - 4 126 166.82 € (déficit)**
- **RESULTAT GLOBAL DU BUDGET ASSAINISSEMENT - 130 550.26 € (déficit)**

Le conseil de territoire est donc invité à approuver et arrêter le compte financier unique 2025 du budget annexe assainissement, tel que joint à la convocation.

DELIBERATION N°XX- FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le conseil de territoire,
Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-31,

Vu la délibération n°59 du 7 avril 2025 portant vote du budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2025,

Vu les délibérations n°164 du 13 octobre 2025 portant vote des décisions modificatives n°1 du budget annexe de l'assainissement pour 2025,

Vu le compte financier unique dressé conjointement avec le trésorier de Sevrans pour l'exercice 2025, ci-joint,

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve** le compte financier unique du budget annexe assainissement dressé pour l'exercice 2025 par le Trésorier de Sevrans, arrêté comme suit :
 - **Section de fonctionnement :**
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice : 3 995 616.56 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice : 0.00 €
 - **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement : 3 995 616.56 € (excédent)**
 - **Section d'investissement :**
 - Résultat d'investissement de l'exercice : 8 864 475.38 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice : - 8 532 103.99 € (déficit)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement : 332 371.39 € (excédent)**

Certifié conforme

Le Président
Bruno BESCHIZZA

10.6 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les opérations recensées dans le compte financier unique 2025 du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol font apparaître le besoin de la section d'investissement. Il vous est donc proposé de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Les résultats de chaque section sont reportés comme suit :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : 3 995 616.56 €
- Reconstitution de l'investissement (R001) : 332 371.39 €

Le conseil de territoire est donc invité à affecter l'excédent de 3 995 616.56 € constaté en section de fonctionnement comme suit : en recettes d'investissement sur la nature 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » et à porter ce montant au budget 2026.

DELIBERATION N°XX - FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49, qui prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement au vu du compte financier unique,

Vu la délibération de ce jour arrêtant le compte financier unique 2025 du budget annexe de l'assainissement qui fait apparaître un résultat de fonctionnement en excédent de 3 995 616.56 € et un solde d'exécution d'investissement cumulé en excédent de 332 371.39 €,

Vu l'état des restes à réaliser d'investissement du budget annexe de l'assainissement arrêté au 31 décembre 2025, qui présente un solde déficitaire de 4 458 538.21 €

Considérant que le cumul des résultats d'investissement 2025, des résultats d'investissement reportés N-1 et du solde des reports fait apparaître un excédent de 3 995 616.56 € en section de fonctionnement et un déficit de 332 371.39 € en section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

- **Affecte** l'excédent de 3 995 616.56 € constaté en section de fonctionnement comme suit :
 - en recettes d'investissement sur la nature 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » : 3 995 616.56 €
- **Affecte** le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement en recette d'investissement au chapitre R001 : 332 371.39 €.
- **Porte** ces montants au budget 2026.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

10.7 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget supplémentaire assainissement 2026 s'établit à près de 9 M€. Ce budget est l'intégration des Restes à Réaliser de l'exercice 2025, l'affectation du résultat 2025, et les crédits complémentaires présentés dans le rapport annexé.

Le conseil de territoire est invité à adopter le budget supplémentaire du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2026, équilibré en dépenses et en recettes à 9 009 280.00 €.

DELIBERATION N°XX – FINANCES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5219-5 et L.5211-1 et L.2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement,

Vu la délibération n°45 du 16 mai 2022 portant mise en place d'une tarification harmonisée pour la réalisation des nouveaux branchements d'assainissement,

Vu la délibération n°46 du 16 mai 2022 portant convention de mandat pour le reversement aux riverains des subventions de l'agence de l'eau suite à la mise en conformité des installations privatives,

Vu la délibération n°195 du 12 décembre 2022 portant fixation des redevances d'assainissement pour 2024 et approbation du principe d'harmonisation,

Vu la délibération n°25 du 16 février 2026 votant le budget primitif de l'assainissement,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté ce jour,

Vu la délibération de ce jour arrêtant le compte financier unique 2025 du budget assainissement

Vu la délibération de ce jour d'affectation des résultats 2025 du budget assainissement

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant le projet de budget supplémentaire du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2026, ci-joint

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget supplémentaire du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2026, équilibré à la somme de 9 009 280.00 €

- Section de fonctionnement	0.00 €
- Section d'investissement	9 009 280.00 €
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

EAU POTABLE

LE 6 LIGNES :

Ce budget, financé par les redevances des usagers, permet de financer exclusivement l'investissement par les amortissements et les intérêts. Le fonctionnement est pris en charge par une DSP avec SUEZ qui nous reverse la redevance. Ce budget est globalement très excédentaire (5.4 M€) mais la section de fonctionnement qui était faiblement déficitaire depuis 2 ans (-40 K€/an) est redevenu excédentaire en 2025. La reprise du compte 1068 en 2026 permettra d'améliorer très significativement le fonctionnement. Un nouveau forage a été réalisé en 2024 et 2025 et sera raccordé au réseau en 2026.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - BUDGET EAU POTABLE LBM									
Chap.	DEPENSES	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap.	RECETTES	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		230 000,00		013	ATTENUATION DE CHARGES			
012	CHARGES DE PERSONNEL				70	PRODUITS DES SERVICES	446 449,14	889 000,00	
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTE				73	IMPOTS ET TAXES			
					74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
014	ATTENUATION DE PRODUITS				75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE			
Total des dépenses de gestion courante		0,00	230 000,00	0,00	Total des recettes de gestion courante		446 449,14	889 000,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	45 380,36	11 000,00	0,45	76	PRODUITS FINANCIERS			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		50 000,00		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS				78	REPRISES SUR PROVISIONS			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		45 380,36	291 000,00	0,45	Total des recettes réelles de fonctionnement		446 449,14	889 000,00	0,00
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT		1 340 280,00	-32 880,36					
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	353 084,76	600 000,00		042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 775,00	1 342 280,00	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION				043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		353 084,76	1 940 280,00	-32 880,36	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 775,00	1 342 280,00	0,00
Total hors déficit reporté de N-1		398 465,12	2 231 280,00	-32 879,91	Total hors excédent reporté de N-1		448 224,14	2 231 280,00	0,00
002	RESULTAT REPORTE N-1	82 638,93		32 879,91	002	RESULTAT REPORTE N-1			
TOTAL DES DEPENSES		481 104,05	2 231 280,00	0,00	TOTAL DES RECETTES		448 224,14	2 231 280,00	0,00
Déficit d'exploitation de l'année					Excédent d'exploitation de l'année			49 759,02	
SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET EAU POTABLE LBM									
Chap.	DEPENSES	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap.	RECETTES	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE				10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	592 046,00	45 000,00	250 000,00		dont excédent de fonct. capitalisé 1068			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 715,00		5 236,80	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	175 493,63	553 000,00	4 761 836,20	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE				024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS			
					27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE			
Total des dépenses réelles d'investissement		806 254,63	598 000,00	5 017 073,00	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 775,00	1 342 280,00		021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT		1 340 280,00	-32 880,36
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION				040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	353 084,76	600 000,00	0,00
					041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 775,00	1 342 280,00	0,00	Total des recettes d'ordre d'investissement		353 084,76	1 940 280,00	-32 880,36
Total hors déficit reporté de N-1		808 029,63	1 940 280,00	5 017 073,00	Total hors excédent reporté de N-1		353 084,76	1 940 280,00	-32 880,36
001	RESULTAT REPORTE N-1				001	RESULTAT REPORTE N-1	5 504 898,23		5 049 953,36
TOTAL DES DEPENSES		808 029,63	1 940 280,00	5 017 073,00	TOTAL DES RECETTES		5 857 982,99	1 940 280,00	5 017 073,00
Déficit d'investissement de l'année		-454 944,87			Excédent d'investissement de l'année				

- Section de fonctionnement :
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 49 759.02 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : - 82 638.93 € (déficit)
 - Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : - 32 879.91 € (déficit)
- Section d'investissement :
 - Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a')-(b') : - 454 944.87 € (déficit)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : 5 504 898.23 € (excédent)
 - Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (e')= (c')+(d') : 5 049 953.36 € (excédent)
 - Reste à réaliser recettes (f) : 0.00 €
 - Reste à réaliser dépenses (g') : 1 154 212.28 €
 - Résultat global d'investissement (e')+(f)-(g') : 3 895 741.08 € (excédent)
- RESULTAT GLOBAL DU BUDGET EAU POTABLE : 3 862 861.17 (excédent)

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

- Charges financières (66) pour un montant de 45 K€, 12 % des dépenses totales de fonctionnement : elles sont stables car elles incluent la pénalité de remboursement anticipé 16 K€.
- Charges amortissement (042) pour un montant de 353 K€, 88% des dépenses totales de fonctionnement
 - ❖ BS26 couverture du déficit de 2025 par une diminution du virement à la section d'investissement.

Chap.	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			40 000,00		230 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL						
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTE						
014	ATTENUATION DE PRODUITS						
<i>Total des dépenses de gestion courante</i>		0	0,00	40 000,00	0,00	230 000,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	40 890	45 530,86	65 000,00	45 380,36	11 000,00	0,45
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	224 726		53 640,00		50 000,00	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS						
Total des dépenses réelles de fonctionnement		265 616	45 530,86	158 640,00	45 380,36	291 000,00	0,45
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT			77 411,07		1 340 280,00	-32 880,36
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	604 127	638 035,96	353 085,00	353 084,76	600 000,00	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		604 127	638 035,96	430 496,07	353 084,76	1 940 280,00	-32 880,36
Total hors déficit reporté de N-1		869 743	683 566,82	589 136,07	398 465,12	2 231 280,00	-32 879,91
002	RESULTAT REPORTE N-1		42 538,54	82 638,93	82 638,93		32 879,91
TOTAL DES DEPENSES		869 743	726 105,36	671 775,00	481 104,05	2 231 280,00	0,00

Chap.	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
013	ATTENUATION DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES	825 113	641 691,43	670 000,00	446 449,14	889 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE						
<i>Total des recettes de gestion courante</i>		825 113	641 691,43	670 000,00	446 449,14	889 000,00	0,00
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
78	REPRISES SUR PROVISIONS						
Total des recettes réelles de fonctionnement		825 113	641 691,43	670 000,00	446 449,14	889 000,00	0,00
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 775	1 775,00	1 775,00	1 775,00	1 342 280,00	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 775	1 775,00	1 775,00	1 775,00	1 342 280,00	0,00
Total hors excédent reporté de N-1		826 888	643 466,43	671 775,00	448 224,14	2 231 280,00	0,00
002	RESULTAT REPORTE N-1	316					
TOTAL DES RECETTES		827 205	643 466,43	671 775,00	448 224,14	2 231 280,00	0,00

La quasi-totalité des recettes de fonctionnement se retrouve au chapitre 70 :

- Produits des services (70) pour un montant de 752 K€, est la redevance assainissement sur la consommation. Il est à noter l'annulation d'un rattachement de produit de 305 600 € qui explique la baisse. Pour rappel la hausse en 2026 correspond à la nouvelle redevance performance de l'agence de l'Eau (200 K€).
- Reprise des subventions d'investissement 1 775 €.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

- Emprunt (16) 592 K€ remboursement des emprunts dont le remboursement anticipé de 501 K€.
- Immobilisation incorporelle (20) 39 K€ correspondent à la régularisation administrative des captages
- Immobilisation corporelle (21) : 175 K€ avec une extension de canalisation et un engagement auprès de Suez de 1 154 K€.
 - ❖ BS26 raccordement d'un industriel (0.5 M€)
 - ❖ BS26 montant pour des immobilisations (utilisation des excédents 3.1 M€)

Chap.	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	131 492	131 492,34	700 000,00	592 046,00	45 000,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		13 222,56	227 076,80	38 715,00		255 236,80
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 185	40 610,00	5 006 542,50	175 493,63	553 000,00	4 761 836,20
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE						
Total des dépenses réelles d'investissement		144 677	185 324,90	5 933 619,30	806 254,63	598 000,00	5 017 073,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 775	1 775,00	1 775,00	1 775,00	1 342 280,00	
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 775	1 775,00	1 775,00	1 775,00	1 342 280,00	0,00
Total hors déficit reporté de N-1		146 452	187 099,90	5 935 394,30	808 029,63	1 940 280,00	5 017 073,00
001	RESULTAT REPORTE N-1						
TOTAL DES DEPENSES		146 452	187 099,90	5 935 394,30	808 029,63	1 940 280,00	5 017 073,00
Déficit d'investissement de l'année					-454 944,87		

Chap.	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE						
	dont excédent de fonct. capitalisé 1068						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS						
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE						
Total des recettes réelles d'investissement		0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT			77 411,07		1 340 280,00	-32 880,36
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	604 127	638 035,96	353 085,00	353 084,76	600 000,00	0,00
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		604 127	638 035,96	430 496,07	353 084,76	1 940 280,00	-32 880,36
Total hors excédent reporté de N-1		604 127	638 035,96	430 496,07	353 084,76	1 940 280,00	-32 880,36
001	RESULTAT REPORTE N-1	4 596 287	5 053 962,17	5 504 898,23	5 504 898,23		5 049 953,36
TOTAL DES RECETTES		5 200 415	5 691 998,13	5 935 394,30	5 857 982,99	1 940 280,00	5 017 073,00

Les recettes d'investissement

- Amortissement (040) 353 K€.
- Les excédents cumulés d'amortissements pour 5.5 M€.

AFFECTATION DE RESULTAT 2025

La section fonctionnement est déficitaire pour la seconde année. La section investissement est excédentaire. Les résultats sont reportés dans leur section respectives.

- (D002) Fonctionnement : - 32 879.91 € (déficit)
- (R001) Investissement : 5 049 953.36 € (excédent)

10.8 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL

Le compte financier unique est établi conjointement avec le Trésorier. Il comprend notamment les mouvements relatifs à l'exécution budgétaire de l'exercice, la détermination du résultat et son intégration dans le bilan.

S'agissant du budget annexe réseaux de l'eau potable du Blanc-Mesnil, il fait ressortir les montants suivants :

- Section de fonctionnement :**
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 49 759.02 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : - 82 638.93 € (déficit)
 - Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : - 32 879.91 € (déficit)**

- **Section d'investissement :**
 - Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a')-(b') : - 454 944.87 € (déficit)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : 5 504 898.23 € (excédent)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (e')= (c')+(d') : 5 049 953.36 € (excédent)**
 - Reste à réaliser recettes (f') 0.00 €
 - Reste à réaliser dépenses (g') 1 154 212.28 €
 - **Résultat global d'investissement (e')+(f')-(g') 3 895 741.08 € (excédent)**
- **RESULTAT GLOBAL DU BUDGET EAU POTABLE 3 862 861.17 (excédent)**

Le conseil de territoire est donc invité à approuver et d'arrêter le compte financier unique 2025 du budget annexe de l'eau potable de Blanc-Mesnil, tel qu'établi conjointement avec le Trésorier de Sevrans.

DELIBERATION N°XX - FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL

Le conseil de territoire,
Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-31,

Vu la délibération n°63 du 7 avril 2025 portant vote du budget primitif du budget annexe de l'eau potable du Blanc-Mesnil pour l'exercice 2025,

Vu le compte financier unique dressé conjointement avec le trésorier de Sevrans pour l'exercice 2025, ci-joint

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve** le compte financier unique du budget annexe de l'eau potable du Blanc-Mesnil dressé pour l'exercice 2025, arrêté comme suit :

- **Section de fonctionnement :**
 - Recettes de l'exercice (a) : 448 224.14 €
 - Dépenses de l'exercice (b) : 398 465.12 €
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 49 759.02 € (excédent)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : - 82 638.93 € (déficit)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : - 32 879.91 € (déficit)**
- **Section d'investissement :**
 - Recettes de l'exercice (a') : 353 084.76 €
 - Dépenses de l'exercice (b') : 808 029.63 €
 - Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a')-(b') : - 454 944.87 € (déficit)
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : 5 504 898.23 € (excédent)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (c')+(d') : 5 049 953.36 € (excédent)**

Certifié conforme

Le Président
Bruno BESCHIZZA

10.9 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL

Les opérations recensées dans le compte financier unique 2025 du budget annexe de l'eau potable du Blanc-Mesnil font apparaître :

Résultat de clôture :

- Résultats de clôture de l'exercice en fonctionnement : - 32 879.91€ (déficit)
- Résultats de clôture de l'exercice en investissement : 5 049 953.36 € (excédent)
- **Résultat de clôture global : 5 017 073.45 € (excédent)**

La section d'investissement étant bénéficiaire, Le conseil de territoire est donc invité à affecter les résultats de chaque section comme suit :

- **D002 Fonctionnement : 32 879.91 € (déficit)**
- **R001 Investissement : 5 049 953.36 € (excédent)**

DELIBERATION N°XX - FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49, qui prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement au vu du compte financier unique,

Vu la délibération de ce jour arrêtant le compte financier unique du budget annexe de l'eau potable du Blanc-Mesnil, 2025

Considérant que le cumul des résultats 2025 et des résultats reportés N-1 fait apparaître un déficit de 32 879.91 € en section de fonctionnement et un excédent de 5 049 953.36 € en section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

- **Affecte** le déficit de 32 879.91 € constaté en section de fonctionnement comme suit :
 - en dépenses de fonctionnement au chapitre D002 32 879.91€.
- **Affecte** le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement en recettes d'investissement au chapitre R001 : 5 049 953.36 €.
- **Porte** ces montants au budget 2026.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

10.10 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL

DELIBERATION N°XX – FINANCES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5219-5 et L5211-1 et L2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement,

Vu la délibération n°26 du 16 février 2026 votant le budget primitif du budget eau potable,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté ce jour,

Vu la délibération de ce jour arrêtant le compte financier unique 2025 du budget assainissement

Vu la délibération de ce jour d'affectation des résultats 2025 du budget assainissement

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant le projet de budget supplémentaire du budget annexe régie de distribution de l'eau du Blanc-Mesnil établi pour l'exercice 2026, ci-joint

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget supplémentaire du budget annexe de l'eau potable du Blanc-Mesnil pour l'exercice 2026, équilibré à la somme de 5 017 073.00 €
 - Section de fonctionnement 0.00 €
 - Section d'investissement 5 017 073.00 €
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

RESEAU DE CHALEUR

LE 6 LIGNES :

Ce budget financé par les redevances des délégataires nous permet de les contrôler et surtout de financer l'investissement (amortissements et intérêts). Ce budget est excédentaire en investissement afin de pouvoir financer de futurs projets ou extensions ne relevant pas des contrats de DSP. Dans le cadre des opérations en cours (Dugny-Le Bourget) de nombreuses entrées (MGP, CR IDF, ADEME) et sorties (vers le délégataire) de subventions transitent par ce budget en fonction des livraisons des équipements.

Section de fonctionnement

Chap.	DEPENSES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap.	RECETTES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	394 500,00	201 686,71	458 870,00		013	ATTENUATION DE CHARGES				
012	CHARGES DE PERSONNEL	76 200,00		70 000,00		70	PRODUITS DES SERVICES				
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTE	27 500,00	12 381,40	2 596 946,00		73	IMPOTS ET TAXES				
014	ATTENUATION DE PRODUITS					74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		740 223,57	1 840 224,00	
	Total des dépenses de gestion courante	498 200,00	214 068,11	3 125 816,00	0,00	75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	1 110 775,00	1 113 390,27	1 947 592,00	0,18
66	CHARGES FINANCIERES	80 000,00	64 553,98	62 000,00			Total des recettes de gestion courante	1 110 775,00	1 853 613,84	3 787 816,00	0,18
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	296 922,00	250 000,00			76	PRODUITS FINANCIERS				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS					77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	875 122,00	528 622,09	3 187 816,00	0,00	78	REPRISES SUR PROVISIONS				
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT	2 067 811,21			3 207 150,00		Total des recettes réelles de fonctionnement	1 110 775,00	1 853 613,84	3 787 816,00	0,18
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	753 891,00	653 891,00	760 000,00			042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	152 822,00	102 821,86	160 000,00
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION			
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 821 702,21	653 891,00	760 000,00	3 207 150,00		Total des recettes d'ordre de fonctionnement	152 822,00	102 821,86	160 000,00	0,00
	Total hors déficit reporté de N-1	3 696 824,21	1 182 513,09	3 947 816,00	3 207 150,00		Total hors excédent reporté de N-1	1 263 597,00	1 956 435,70	3 947 816,00	0,18
002	RESULTAT REPORTE N-1						002	RESULTAT REPORTE N-1	2 433 227,21	2 433 227,21	3 207 149,82
	TOTAL DES DEPENSES	3 696 824,21	1 182 513,09	3 947 816,00	3 207 150,00		TOTAL DES RECETTES	3 696 824,21	4 389 662,91	3 947 816,00	3 207 150,00
	Déficit d'exploitation de l'année							Excédent d'exploitation de l'année	773 922,61		

SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET RESEAU DE CHALEUR

Chap.	DEPENSES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026	Chap.	RECETTES	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE					10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE				
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	760 511,00	400 510,33	618 382,00			dont excédent de fonct. capitalisé 1068				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	265 000,00	254 107,57	265 000,00		13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	360 000,00	362 848,20	418 382,00	0,79
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	508 031,98		135 000,00	1 000 000,00	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 025 600,00			2 996 713,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE	1 547 000,00			1 547 000,00	024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS				
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 106 142,98	654 617,90	1 018 382,00	5 543 713,00	27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE				
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	152 822,00	102 821,86	160 000,00	0,00		Total des recettes réelles d'investissement	360 000,00	362 848,20	418 382,00	0,79
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION					021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	2 067 811,21		0,00	3 207 150,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	152 822,00	102 821,86	160 000,00	0,00	040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	753 891,00	653 891,00	760 000,00	0,00
	Total hors déficit reporté de N-1	5 258 964,98	757 439,76	1 178 382,00	5 543 713,00	041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	0,00	0,00	0,00	0,00
001	RESULTAT REPORTE N-1						Total des recettes d'ordre d'investissement	2 821 702,21	653 891,00	760 000,00	3 207 150,00
	TOTAL DES DEPENSES	5 258 964,98	757 439,76	1 178 382,00	5 543 713,00		Total hors excédent reporté de N-1	3 181 702,21	1 016 739,20	1 178 382,00	3 207 150,79
						001	RESULTAT REPORTE N-1	2 077 262,77	2 077 262,77		2 336 562,21
							TOTAL DES RECETTES	5 258 964,98	3 094 001,97	1 178 382,00	5 543 713,00

■ Section de fonctionnement :

- Recettes de l'exercice (a) : 1 956 435.70 €
- Dépenses de l'exercice (b) : 1 182 513.09 €
- Résultat de fonctionnement de l'exercice (c) = (a)-(b) : 773 922.61 € (excédent)
- Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d) : 2 433 227.21 € (excédent)
- **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement (c)+(d) : 3 207 149.82 € (excédent)**

■ Section d'investissement :

- Recettes de l'exercice (a') : 1 016 739.20 €
- Dépenses de l'exercice (b') : 757 439.76 €
- Résultat d'investissement de l'exercice (c') = (a') - (b') : 259 299.44 € (excédent)
- Résultat N-1 reporté sur l'exercice (d') : 2 077 262.77 € (excédent)
- **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement (e')=(c')+(d') : 2 336 562.21 € (excédent)**
- Reste à réaliser recettes (f') 0.00 €
- Reste à réaliser dépenses (g') 0.00 €
- **Résultat global d'investissement (e')+(f')-(g') 2 336 562.21 € (excédent)**

● RESULTAT GLOBAL DU BUDGET RESEAU DE CHALEUR

5 543 712.03 € (excédent)

● Section de fonctionnement

La répartition des dépenses de fonctionnement se décompose de la façon suivante :

La dépense majeure est le (011) avec le contrôle des DSP, les locations des terrains pour les chaufferies (particulièrement l'augmentation liée à Dugny 120 K€). Les études sur l'évolution les autres réseaux (Tremblay-en-France) sont budgétées.

En chapitre 65 (nouvelle comptabilisation des subventions auparavant en 77)

Les charges d'intérêts (66) concernent principalement Tremblay-en-France

En charge exceptionnelle (77), le reversement à Sébio de la convention AHPH

Chap.	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	78 065	148 383,64	394 500,00	201 686,71	458 870,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL			76 200,00		70 000,00	
65	AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTE	12 441	12 500,00	27 500,00	12 381,40	2 596 946,00	
014	ATTENUATION DE PRODUITS						
Total des dépenses de gestion courante		90 506	160 883,64	498 200,00	214 068,11	3 125 816,00	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	86 656	75 858,70	80 000,00	64 553,98	62 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	398 000	39 101,20	296 922,00	250 000,00		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS						
Total des dépenses réelles de fonctionnement		575 162	275 843,54	875 122,00	528 622,09	3 187 816,00	0,00
023	VIREMENT A L'INVESTISSEMENT			2 067 811,21			3 207 150,00
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	655 507	653 891,00	753 891,00	653 891,00	760 000,00	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		655 507	653 891,00	2 821 702,21	653 891,00	760 000,00	3 207 150,00
Total hors déficit reporté de N-1		1 230 668	929 734,54	3 696 824,21	1 182 513,09	3 947 816,00	3 207 150,00
002	RESULTAT REPORTE N-1						
TOTAL DES DEPENSES		1 230 668	929 734,54	3 696 824,21	1 182 513,09	3 947 816,00	3 207 150,00

Chap.	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
013	ATTENUATION DE CHARGES						
70	PRODUITS DES SERVICES						
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		250 000,00		740 223,57	1 840 224,00	
75	AUTRE PRODUIT DE GESTION COURANTE	915 329	1 463 504,53	1 110 775,00	1 113 390,27	1 947 592,00	0,18
Total des recettes de gestion courante		915 329	1 713 504,53	1 110 775,00	1 853 613,84	3 787 816,00	0,18
76	PRODUITS FINANCIERS						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
78	REPRISES SUR PROVISIONS						
Total des recettes réelles de fonctionnement		915 329	1 713 504,53	1 110 775,00	1 853 613,84	3 787 816,00	0,18
042	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	102 822	102 821,86	152 822,00	102 821,86	160 000,00	
043	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		102 822	102 821,86	152 822,00	102 821,86	160 000,00	0,00
Total hors excédent reporté de N-1		1 018 151	1 816 326,39	1 263 597,00	1 956 435,70	3 947 816,00	0,18
002	RESULTAT REPORTE N-1	1 759 153	1 546 635,36	2 433 227,21	2 433 227,21		3 207 149,82
TOTAL DES RECETTES		2 777 304	3 362 961,75	3 696 824,21	4 389 662,91	3 947 816,00	3 207 150,00
Excédent d'exploitation de l'année			886 591,85		773 922,61		

Les recettes de fonctionnement sont les redevances versées par les délégataires (occupation du sol, contrôle, mise à disposition, ...).
Chapitre 74 : subventions perçues à reverser 740 K€.

Chapitre 75 : la forte augmentation en 2024 correspondait au prix de l'énergie qui nous a permis d'avoir un intéressement en hausse et à la perception de redevance du 4 T 2023. Ce rattrapage ne s'est pas reproduit en 2025. En détail, il y a 380 K€ pour Le Blanc-Mesnil, 560 K€ pour Sevrans, 524 K€ pour Tremblay-en-France et 115 K€ pour Dugny.

❖ *BS26 reprise du résultat excédentaire de fonctionnement*

Section d'investissement

Chap.	DEPENSES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE						
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		391 433,62	760 511,00	400 510,33	618 382,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	431 428	442 225,38	265 000,00	254 107,57	265 000,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			508 031,98		135 000,00	1 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 025 600,00			2 996 713,00
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE			1 547 000,00			1 547 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		431 428	833 659,00	5 106 142,98	654 617,90	1 018 382,00	5 543 713,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	102 822	102 821,86	152 822,00	102 821,86	160 000,00	0,00
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION						
Total des dépenses d'ordre d'investissement		102 822	102 821,86	152 822,00	102 821,86	160 000,00	0,00
Total hors déficit reporté de N-1		534 250	936 480,86	5 258 964,98	757 439,76	1 178 382,00	5 543 713,00
001	RESULTAT REPORTE N-1						
TOTAL DES DEPENSES		534 250	936 480,86	5 258 964,98	757 439,76	1 178 382,00	5 543 713,00

Les dépenses d'investissement se décompose de la façon suivante :

Emprunt :

En 2025, il reste principalement l'emprunt de 1 M€ de Tremblay-en-France.

Les opérations liées au réseau de Dugny et Le Bourget apparaissent en 2024 et 2025 (encaissement et reversement)

- Avec la perception et le reversement des subventions
 - ❖ BS26 chapitre 20 : montant pour études éventuelles (utilisation de l'excédent)
 - ❖ BS26 chapitre 21 : montant pour travaux éventuels (utilisation de l'excédent)
 - ❖ BS26 chapitre 27 : prêt qui sera versé à la mise en service de la géothermie 1.5 M€.

Chap.	RECETTES	REALISE 2023	REALISE 2024	BUDGETE 2025	CFU 2025	BUDGET primitif 2026	BUDGET suppl. 2026
10	DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVE	65 742					
	dont excédent de fonct. capitalisé 1068	65 742					
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	66 834	400 510,33	360 000,00	362 848,20	418 382,00	0,79
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
024	CESSIONS DES IMMOBILISATIONS						
27	AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE						
Total des recettes réelles d'investissement		132 576	400 510,33	360 000,00	362 848,20	418 382,00	0,79
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT			2 067 811,21		0,00	3 207 150,00
040	OPE. D'ORDRE ENTRE SECTIONS	655 507	653 891,00	753 891,00	653 891,00	760 000,00	0,00
041	OPE. D'ORDRE DANS LA SECTION	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		655 507	653 891,00	2 821 702,21	653 891,00	760 000,00	3 207 150,00
Total hors excédent reporté de N-1		788 082	1 054 401,33	3 181 702,21	1 016 739,20	1 178 382,00	3 207 150,79
001	RESULTAT REPORTE N-1	1 705 510	1 959 342,30	2 077 262,77	2 077 262,77		2 336 562,21
TOTAL DES RECETTES		2 493 593	3 013 743,63	5 258 964,98	3 094 001,97	1 178 382,00	5 543 713,00

En recettes d'investissement, il y a les subventions reçues pour Dugny, les amortissements de l'année 650 K€ et les excédents cumulés pour 2 M€.

AFFECTATION DE RESULTAT

Les deux sections sont excédentaires, les résultats sont reportés dans leur section respectives.

- 002 Fonctionnement : 3 207 149.82 € (excédent)
- 001 Investissement : 2 336 562.54 € (excédent)

10.11 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Le compte financier unique est établi conjointement avec le Trésorier. Il comprend notamment les mouvements relatifs à l'exécution budgétaire de l'exercice, la détermination du résultat et son intégration dans le bilan.

S'agissant du budget annexe réseaux de chaleur et de froid, il fait ressortir les montants suivants :

- Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement : 3 207 149.82 € (excédent)
- Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement : 2 336 562.21 € (excédent)

Le conseil de territoire est donc invité à approuver et d'arrêter le compte financier unique 2025 du budget annexe réseaux de chaleur et de froid, tel qu'établi conjointement avec le Trésorier de Sevrans.

DELIBERATION N°XX - FINANCES – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de monsieur xxx,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-31,

Vu la délibération n°59 du 7 avril 2025 portant vote du budget primitif du budget annexe réseaux de chaleur et de froid pour l'exercice 2025,

Vu le compte financier unique dressé conjointement avec le trésorier de Sevrans pour l'exercice 2025, ci-joint,

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve** le compte financier unique du budget annexe réseaux de chaleur et de froid dressé pour l'exercice 2025 conjointement avec le Trésorier de Sevrans, arrêté comme suit :
 - **Section de fonctionnement :**
 - Recettes de l'exercice : 1 956 435.70 €
 - Dépenses de l'exercice : 1 182 513.09 €
 - Résultat de fonctionnement de l'exercice : **773 922.61 € (excédent)**
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice : 2 433 227.21 € (excédent)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement : 3 207 149.82 € (excédent)**
 - **Section d'investissement :**
 - Recettes de l'exercice : 1 016 739.20 €
 - Dépenses de l'exercice : 757 439.76 €
 - Résultat d'investissement de l'exercice : **259 299.44 € (excédent)**
 - Résultat N-1 reporté sur l'exercice : 2 077 262.77 € (excédent)
 - **Résultat de clôture cumulé de la section d'investissement : 2 336 562.54 € (excédent)**

Certifié conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

10.12 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Les opérations recensées dans le compte financier unique 2025 du budget annexe réseaux de chaleur font apparaître :

Résultat de clôture :

- Résultats de clôture de l'exercice en fonctionnement (recettes – dépenses) : 3 207 149.82 €
- Résultats de clôture de l'exercice en investissement (recettes – dépenses) : 2 336 562.21 €
- **Résultat de clôture global : 5 543 712.03 € (excédent)**

La section d'investissement étant bénéficiaire, le conseil de territoire est donc invité à affecter les résultats de chaque section comme suit et à porter ce montant au budget 2026 :

- **R002 Fonctionnement : 3 207 149.82 € (excédent)**
- **R001 Investissement : 2 336 562.21 € (excédent)**

DELIBERATION N°XX - FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4, qui prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement au vu du compte financier unique,

Vu le compte financier unique 2025 du budget annexe réseaux de chaleur,

Vu la délibération de ce jour arrétant le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe réseaux de chaleur, qui fait apparaître un résultat de fonctionnement en excédent de 3 207 149.82 € et un solde d'exécution d'investissement cumulé en excédent de 2 336 562.21 €,

Vu l'état des restes à réaliser d'investissement du budget annexe réseaux de chaleur arrêté au 31 décembre 2025, qui présente un solde de nul,

Considérant que le cumul des résultats 2025 et des résultats reportés N-1 fait apparaître un excédent de 3 207 149.82 € en section de fonctionnement et un excédent de 2 336 562.21 € en section d'investissement,

Après en avoir délibéré,

- **Affecte** l'excédent de clôture cumulé de la section de fonctionnement en recettes de fonctionnement au chapitre R002 « résultat de fonctionnement reporté » : 3 207 149.82 €.
- **Affecte** le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement en recettes d'investissement au chapitre R001 « résultat d'investissement reporté » : 2 336 562.21 €.
- **Porte** ces montants au budget 2026.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA

10.13 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Le conseil de territoire est invité à adopter le budget supplémentaire du budget annexe réseaux de chaleur et de froid pour l'exercice 2026, équilibré en dépenses et recettes pour 8 319 863.00 €.

DELIBERATION N°XX – FINANCES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 DU BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de XXX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5219-5 et L.5211-1 et L.2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

Vu la délibération n°28 du 16 février 2026 votant le budget primitif 2026 du réseau de chaleur,

Vu la délibération de ce jour arrétant le compte financier unique 2025 du budget réseau de chaleur

Vu le règlement budgétaire et financier adopté ce jour,

Vu la délibération de ce jour d'affectation des résultats 2025 du budget réseau de chaleur

Vu le rapport de présentation ci-annexé,

Considérant le projet de budget supplémentaire du budget annexe réseaux de chaleur et de froid pour l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget supplémentaire du budget annexe réseaux de chaleur et de froid pour l'exercice 2026, équilibré à la somme de 8 750 863.00 €
 - Section de fonctionnement 3 207 150.00 €
 - Section d'investissement 5 543 713.00 €
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Président

Bruno BESCHIZZA